



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 120506

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3536 réalisé par le député Michel Bouvard, sur le thème « Universités et formation continue : une situation critique, des réponses urgentes », M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la recommandation n° 9 : « Inscrire dans la charte d'objectifs de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur que sa mission d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur doit obligatoirement comporter un volet consacré à leur politique de formation continue ».

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120506

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2567